

La Vie de ST DENIS

BULLETIN N° 36 - JANVIER 2022



Conseil Municipal des Enfants



La Maison de la Praline

Tout un univers autour de la Praline Rose

Notre espace gourmand est ouvert
au public du Mardi au Vendredi
de 8H à 12H.

MDLP - La Doux
42750 Saint Denis de Cabanne
Tél. 04 77 71 95 38 - contact.mdlp@orange.fr



TRANSPORTS CLEMENTE

Transport Logistique Affrètement

42750 St Denis de Cabanne

04.77.69.53.64

www.transports-clemente.com

TRAVAUX PUBLICS / JOUETS / AGRO ALIMENTAIRE / PETROCHIMIE / NUCLEAIRE / MEDICAL

BCGE FATAP

Emballage et Conditionnements Plastiques



BP 11 Z.I. Les Pierres Jaunes - Route de la Clayette
42750 SAINT-DENIS-DE-CABANNE
Tél. +33(0)4 77 69 35 35 - Fax +33(0)4 77 69 35 39
commercial@bcgefata.com



SAINT-DENIS
MATÉRIEL
POUR LE
BÂTIMENT

Zone des pierres jaunes
42750 Saint Denis de Cabanne
www.altrad-saint-denis.fr



GARAGE ST DENIS

AUTOMOBILES

ZA Pierres Jaunes
42750 ST DENIS DE CABANNE

REPARATION TOUTES MARQUES VL. PL
VENTES VEHICULES NEUFS
OU OCCASIONS
AVEC OU SANS PERMIS

Tél : 04 77 60 95 75 ou 06 25 95 62 62

Fax : 04 27 50 28 23

mail : saintdenisautomobiles@yahoo.fr



PERFORMANCE

Informatique - Téléphonie - Vidéosurveillance

Tél. . 04 77 78 13 87 - www.performance-info.com

info@performance-info.com

Z.a 9ayen - 13. rue des navettes - 42190 Charlieu

Au moment où j'écris ces lignes, l'actualité reste marquée par le pic de la nouvelle vague de covid, et une vie rythmée pour beaucoup par une frénésie de tests en étant à la merci, de devoir retirer ses enfants de l'école, de trouver une solution pour le travail, d'annuler des activités prévues. Je veux croire que lorsque ce 36^{ème} numéro de la vie de St Denis sera entre vos mains, nous soyons enfin revenus à une gestion de bon sens. Je n'ai pas la prétention comme beaucoup trop depuis 2 ans, de m'ériger en spécialiste médical, mais le temps n'est-il pas venu, de sortir de la peur, mauvaise conseillère, qui conduit à tout bloquer et à sortir les parapluies, et de considérer que ce qui était une pandémie est désormais une épidémie virale comme une autre avec laquelle il faut VIVRE. Il est vital, et essentiel pour notre bien-être personnel de reprendre nos activités, de sortir de ce stress permanent et insensé, en gardant quelques règles simples, évidentes, et responsabilisantes : rester chez soi quand on est malade, garder les gestes barrières et d'hygiène élémentaire en phase d'épidémie... et cela sans que l'Etat ne doive sans cesse et sur pression médiatique nous mater et nous dire ce que l'on doit faire ou ne pas faire.

Ce bulletin est là pour témoigner que la vie continue, certes au ralenti ou en sommeil pour certaines activités associatives, mais avec une volonté intacte de réactiver tout cela. Je remercie une fois encore, tous les bénévoles qui gardent la foi et se démènent pour maintenir du lien et le moral des troupes. Je souhaite, sans en imaginer la forme peut-être d'ailleurs très simple, que nous puissions tous ensemble, associations et municipalité, dans le courant de l'année, organiser un temps de retrouvailles festif. Cela pourrait être aussi l'occasion d'allier l'utile à l'agréable, en offrant à des acteurs culturels du territoire l'occasion de se produire, eux qui ont beaucoup souffert de cette crise. La commission vie associative peut en prendre l'initiative et se tient à l'écoute de vos propositions.

Nous pouvons nous réjouir de la mise en place du conseil municipal des enfants. Loin de répondre à une mode, cette constitution est une vraie chance pour le village, et ces jeunes sont « bluffants » par leur passion du village, leur curiosité, leurs idées, leurs projets, qu'ils ne conçoivent pas pour eux-mêmes mais pour l'intérêt général.



C'est encourageant et cela vient démentir les mauvaises langues qui prétendent « que les valeurs se perdent et qu'on ne peut pas compter sur les jeunes ». Sachons au contraire leur faire confiance, mais aussi s'inspirer de leur exemple pour imaginer d'autres formes participatives pour tous âges, adaptées à la taille de notre village et bien au-delà des réunions publiques que nous organiserons avant l'été. Là encore, nous sommes à votre écoute pour trouver ces formes.

Cette année sera marquée dans la foulée de 2021 par des travaux importants sur le réseau d'égout, en profitant des conditions favorables de financement, et nous devrions arrêter le choix de l'emplacement et du procédé de la future station d'épuration du bourg ; Nous reviendrons en détail dans un prochain flash sur ces sujets, une fois le budget voté et les aides obtenues sur les programmes d'investissements de l'année portant sur la voirie et les bâtiments dont le restaurant scolaire. Nous rendrons compte également de l'avancée des dossiers « centre bourg » et « parc des sports » et les partenariats qui nous permettront d'aboutir.

Je remercie l'ensemble du conseil pour son soutien précieux et son implication, et vous renouvelle avec lui nos meilleurs vœux de santé, sérénité en vous assurant de notre détermination.

René VALORGE

Depuis 2020, notre commune gère 2 budgets :

- Le budget général est financé pour partie par l'impôt, en l'occurrence aujourd'hui la taxe foncière bâtie et la taxe foncière non bâtie, et la part résiduelle de la taxe d'habitation restante sur les résidences secondaires et pour environ 20% des ménages.
- Le budget assainissement financé en majeure partie par la redevance acquittée sur leur facture d'eau par les usagers raccordés au réseau d'égout. Ce budget disparaîtra dans quelques années, au plus tard en 2026, puisque la loi votée en 2015, modifiée en 2018, a prévu le transfert obligatoire des compétences eau assainissement aux communautés de communes.

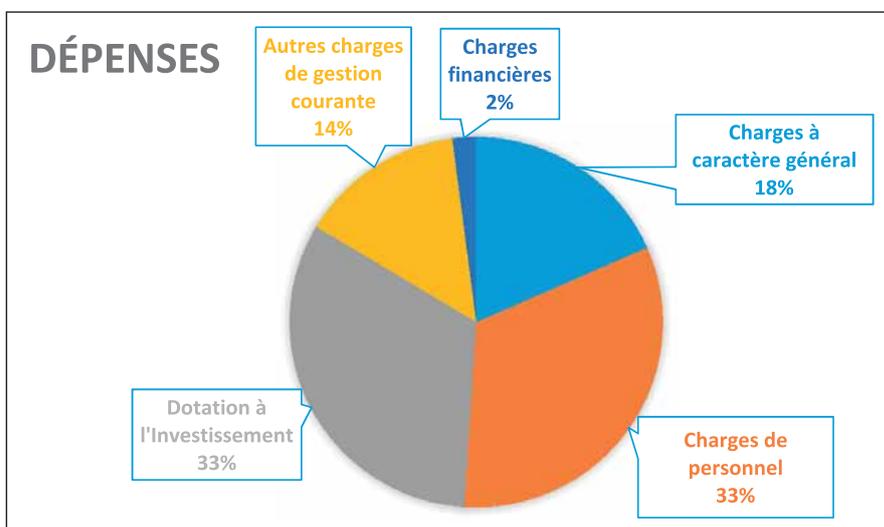
Avant 2020, il existait un 3ème petit budget affecté au Comité Communal d'Action Sociale (CCAS), alimenté par une subvention du budget général et des dons. Une évolution législative n'a plus rendu obligatoire la présence d'un CCAS dans les communes de moins de 1500 habitants, aussi le choix a été fait de dissoudre le CCAS et de le remplacer par une commission municipale bénéficiant d'une ligne budgétaire sur le budget, avec les mêmes prérogatives que l'ancien CCAS.

Dans cette page, vous retrouverez un commentaire sur ces 2 budgets ainsi qu'un focus sur l'eau potable afin que chacun selon sa situation comprenne bien ce que recouvre sa facture d'eau.

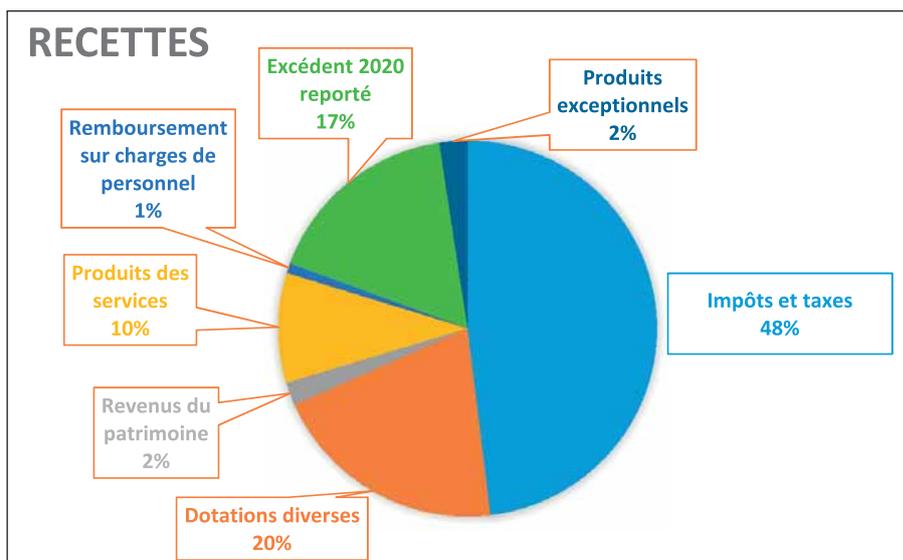
Le budget général

La section de fonctionnement reflète l'activité des différents services communaux, et intègre l'ensemble des recettes courantes et dépenses hors remboursement du capital des emprunts. Les ratios sur les différents postes tant en dépenses qu'en recettes sont relativement stables depuis plusieurs années, en particulier pour les charges de fonctionnement désormais difficilement plus compressibles. Le point de vigilance pour les années à venir sur nos recettes fiscales est la compensation intégrale par l'Etat de la suppression progressive de la taxe d'habitation, sorte d'épée de Damoclès instaurant une certaine dépendance des communes de choix politiques ultérieurs. Le choix est fait à notre niveau d'une stabilité de la fiscalité, et de poursuivre la baisse de la dette et de couvrir les investissements réalisés par l'autofinancement et la sollicitation de subventions

Dépenses	1 055 016,00 €
Charges à caractère général	194 257,78 €
Charges de personnel	344 111,64 €
Dotation à l'Investissement	343 738,17 €
Autres charges de gestion courante	151 212,60 €
Charges financières	21 695,81 €



Recettes	1 120 802,20 €
Impôts et taxes	538 729,90 €
Dotations diverses	227 420,27 €
Revenus du patrimoine	22 154,76 €
Produits des services	105 945,66 €
Remboursement sur charges de personnel	9 419,97 €
Excédent 2020 reporté	190 311,12 €
Produits exceptionnels	26 820,52 €



S'agissant de la section d'investissement, dont le remboursement du capital des emprunts représente encore 42%, les principaux programmes sur l'année 2021 ont donc été limités et financés sans emprunt, hormis un emprunt court terme de 65 000 € dans l'attente de la rentrée de subventions attendues de l'Etat, du département et de la Région. Pour rappel et pour l'essentiel, ont été réalisés :

- des travaux à la maison des associations et à la mairie, toiture, changement de menuiseries et volets pour isolation thermique, peintures..., l'étanchéité de la toiture du local voirie, le changement du mécanisme des cloches et du cadran du clocher, rénovation du logement au-dessus de l'épicerie...
- des acquisitions de matériel : école numérique, changement du tracteur de voirie
- divers travaux de voirie

Le budget assainissement

Il faut le rappeler sans cesse, ce budget complètement indépendant du budget général et donc de l'impôt, doit s'équilibrer en recettes et dépenses. Il sert au travers de sa section de fonctionnement à acquitter les charges courantes de fonctionnement des réseaux d'égout et des stations d'épuration du bourg et des avaizes, et par sa section d'investissement à financer les gros programmes de travaux tant sur les réseaux d'égout que sur les stations.

La redevance, payée par tout usager raccordé à l'égout sur sa facture d'eau potable, constitue environ 70% des recettes de fonctionnement. Après plusieurs augmentations progressives opérées depuis 2013 pour faire face à l'entretien courant et aux nécessaires investissements, le conseil municipal a voté la stabilité de cette redevance en 2021 qui reste établie à 32.50 € par an pour la part fixe et 1.15 € par m³ d'eau consommée pour la part variable.

En 2021, les études engagées, tant pour l'analyse de l'état des réseaux d'égout que pour le remplacement de la station d'épuration du bourg, se sont poursuivies pour un coût total de 110 000 € financés à 80% par l'agence de l'eau Loire Bretagne et le Département. Une première tranche de travaux sur le collecteur le long du Botoret a été réalisée pour un montant maîtrise d'œuvre comprise de 176 000 €, là encore financés à 80% par les mêmes financeurs. Un emprunt long terme sur 25 ans de 55 000 € au taux de 0.95% a été souscrit pour compléter le financement de ces travaux. Par ailleurs dans l'attente du versement des importantes subventions sur études et travaux, un emprunt court terme de 150 000 € à 0.38% a été souscrit.

L'EAU POTABLE A VOTRE ROBINET : Comment ça marche ?

Tout d'abord, ce sont 23 communes qui se sont regroupées au sein du syndicat des eaux de la vallée du Sornin (SIEVS), voilà quelques dizaines d'années, afin de fournir de l'eau potable à leurs habitants (13 000 à ce jour).

1) D'où vient l'eau ?

L'eau provient de 2 sites : 3 puits en bord de Loire à Iguerande et St Martin du Lac, et 3 sources à St Maurice les Châteauneuf, sur des périmètres protégés.

2) Comment est-elle distribuée chez les habitants ?

Il a fallu créer un réseau de 520 kms de tuyaux, 13 réservoirs de stockage (4750 m³), 10 stations de reprise pour transporter l'eau, 1 usine de traitement à St Maurice lès Châteauneuf et 9 postes de chloration.

Tout cela pour pouvoir fournir aux abonnés 820 000 m³ d'eau par an en moyenne.

3) Quel est le travail du Syndicat ?

Outre le fait d'avoir créé l'ensemble des infrastructures, le Syndicat assure les travaux de suivi sur l'ensemble des installations et canalisations, la sécurisation de ceux qui vont y travailler, les réparations des cuves, les renouvellements sur le réseau (le tout pour 800 000 € HT par an en moyenne), et toutes les mises en conformité exigées par l'Etat.

4) Qui gère le syndicat ?

Le syndicat est géré par des élus désignés par les communes membres. Ces élus sont assistés d'un bureau d'étude spécialisé, qui conseille le syndicat sur les travaux à réaliser et surveille l'entreprise qui assure la délégation de service public (le contrat actuel a été attribué à Véolia).

2 élus de St Denis de Cabanne siègent au SIEVS : Jean François DEMURGER et Céline DECHAVANNE qui a été élue Vice-Présidente du syndicat par ses collègues, la présidence étant assurée par Isabelle LAGOUTTE de la commune d'Iguérande.

5) Qui supervise le Syndicat ?

L'Agence Régionale de Santé.

6) Qui aide le Syndicat ?

- L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne,
- Le SYDRO 71 : Syndicat départemental de l'eau qui gère le fond de renouvellement et les interconnexions. Nous cotisons, il subventionne,
- Le Département de la Loire ponctuellement,
- Un cabinet d'étude aide au suivi, à la préparation des travaux et des marchés.

7) Qui fait les travaux de renouvellement des réseaux et de génie civil ?

Une entreprise sous contrat pour 4 ans, après appel d'offres de marché public (en ce moment, il s'agit de l'entreprise PETAVIT).

8) Qui assure le bon fonctionnement du Syndicat ?

Sur appel d'offres (délégation de service public), une entreprise est choisie. Sur le Syndicat, c'est VEOLIA qui gère (pour 9 ans). Moyennant rémunération, l'entreprise assume la responsabilité de livrer une eau potable de qualité, en quantité suffisante.

Elle assure le bon fonctionnement de l'ensemble du réseau, de l'usine de traitement et des différentes structures. C'est elle qui intervient pour faire fonctionner les ouvrages, détecter et réparer les fuites, surveiller la qualité de l'eau, relever les compteurs et assurer la facturation.

L'entreprise a une obligation de rendement (gestion des fuites) et de résultats (distribution d'une eau conforme aux normes de qualité et en quantité suffisante).



9) Que payons-nous sur la facture d'eau ?

1- La distribution de l'eau potable

Un abonnement fixe pour l'accès au réseau d'eau et une part variable selon la consommation (avec une part revenant au propriétaire SIEVS et une part à l'exploitant VEOLIA)

Une contribution au fond de renouvellement, qui permet de financer une partie des travaux sur les canalisations d'eau potable

Une redevance à l'Agence de l'eau pour la préservation des ressources en eau

2- La collecte et le traitement des eaux usées (eaux rejetées après utilisation)

Pour ce point, 2 situations se présentent :

- Soit vous êtes raccordé au réseau d'assainissement (« tout à l'égout ») :

❖ Traitement des eaux usées : Un abonnement fixe et une part variable selon la consommation (cette contribution revient à la commune, qui gère l'assainissement collectif en régie à St Denis de Cabanne). Cette contribution permet de financer le fonctionnement et les travaux sur le réseau d'assainissement et les systèmes d'épuration (station d'épuration du bourg et lagunage des Avaizes).

❖ Traitement des boues issues de l'épuration des eaux : Un abonnement fixe et une part variable selon la consommation (cette contribution revient à la communauté de commune, qui gère le traitement des boues)

- Soit vous n'êtes pas raccordé au réseau d'assainissement : vous épurez vous-même vos eaux usées par un système d'assainissement non collectif, et rien n'apparaît sur votre facture d'eau. Par contre, vous acquittez une redevance au SPANC, géré par la communauté de communes, chargé de vérifier la conformité des installations

3- La contribution à l'Agence de l'eau pour financer la lutte contre la pollution et la modernisation des réseaux

VEOLIA encaisse la totalité des factures et reverse :

- Une part au Syndicat SIEVS,
- Une part au fonds de renouvellement des réseaux d'eau potable,
- Une part pour Veolia (selon le contrat passé avec le Syndicat)
- Une part à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne
- Et si vous êtes raccordé à l'égout
- Une part à la commune (pour l'assainissement)
- Une part à la communauté de communes pour le traitement des boues

Au final, le prix du litre d'eau fourni par le Syndicat est 300 fois moins cher que le prix d'un litre d'eau acheté en bouteille, et a beaucoup moins d'impact environnemental !

La chloration est le seul traitement préconisé par l'Agence Régionale de Santé, outre la microfiltration de l'usine de St Maurice lès Châteauneuf. C'est un chlore volatil qui garantit la qualité bactérienne de l'eau : pour éviter l'odeur de chlore qui est parfois présente, il suffit de tirer l'eau dans une carafe quelques temps avant de la boire !

Les travaux 2021-2022 de votre syndicat d'eau

A quoi ont été employés une partie de vos facturations :

- Réfection de 1 km de canalisations fuyardes ou vétustes (1 500 000 €),
- Réfection du génie civil : peintures, fissures, toitures et sécurisation des équipements pour le personnel Véolia y travaillant,
- Etanchéité de 3 réservoirs à Saint Denis de Cabanne, Saint Maurice lès Châteauneuf et Sainte Foy,
- Etude sur une usine de reminéralisation à construire vers St Martin du Lac (eau trop douce), obligation donnée par l'Etat,
- Préparation de la construction d'un réservoir de 1000 m³ supplémentaire à St Julien de Jonzy,
- Augmentation de la puissance des pompes au réservoir de St Marcel à Iguerande pour sécuriser notre approvisionnement.

INVESTISSEMENTS SUR LES INFRASTRUCTURES

Reste à réaliser sur le budget 2021

Le mur de l'ancienne poste au centre bourg qui doit être remplacé par un nouveau dans le prolongement de l'existant. C'est l'entreprise Lamure qui est chargée de ce chantier. Dans le même temps, le compteur de gaz qui alimente la maison des associations sera déplacé par l'entreprise Potain TP.

Des travaux de voirie rue de l'industrie, comprenant principalement des aménagements de sécurité pour les piétons qui seront réalisés par l'entreprise Thivent.

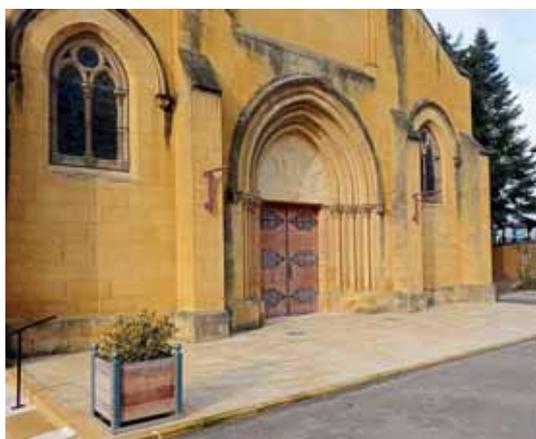
Le crépi de la façade du local Emmaüs, qui sera réalisé par l'entreprise Thévenet.

Tous ces chantiers devront être terminés pour l'été 2022.



Investissements 2022

L'année qui débute verra se concrétiser plusieurs projets sur les infrastructures communales.



L'église fera à nouveau l'objet de travaux, qui consisteront à repeindre la grande porte d'entrée et la petite porte côté droit. La peinture actuelle qui date d'environ 30 ans, sera gommée et une nouvelle peinture sera appliquée. La teinte finale reste à définir. Toujours à l'église, les lampes de la nef centrale seront remplacées par des Leds, comme celles des petites nefs qui ont été changées l'an dernier.

Au cimetière, il est prévu de remettre en état le portail principal. Celui-ci a subi au fil du temps l'attaque de l'oxydation et récemment, un accrochage avec un véhicule qui l'a déformé. Ce portail sera donc démonté pour aller chez un métallier qui réalisera les travaux de réparation en mécano soudure. Il sera ensuite repeint par une entreprise spécialisée dans le traitement de l'acier. La partie haute comportant la mention « ETERNITE » restera fixée dans les piliers et sera traitée sur place, tout comme le portillon.



Le restaurant scolaire devrait subir un important lifting qui nécessitera l'intervention de plusieurs corps de métier. Dans un premier temps, des travaux sur la charpente sont prévus. Celle-ci se déforme au fil du temps elle doit être consolidée d'une façon durable. Des renforts avaient déjà été posés fin des années 90, mais il a été constaté que de la déformation se produisait à nouveau. Dans le même temps, les tuiles seront remplacées car il arrive que sur certaines pluies la toiture ne soit pas totalement étanche. Nous en profiterons pour réaliser des travaux à l'intérieur. Le plafond suspendu sera remplacé par un nouveau avec des dalles acoustiques et en même temps l'isolation sous toiture sera refaite. Toutes les peintures intérieures seront aussi rafraîchies. Les fenêtres de la partie cuisine seront remplacées et équipées de nouvelles moustiquaires. Les

menuiseries des locaux sous la cuisine seront aussi remplacées, il s'agit d'une porte et de 2 fenêtres avec volets roulants. Le sol de la partie restauration recevra un nouveau revêtement plus facile à entretenir. Ce dossier important fait l'objet de demandes de subventions auprès de l'état et du département.

Les cours de tennis ont besoin de travaux d'entretien. Le fait de ne plus utiliser de produit phytosanitaire pour prévenir et détruire la mousse qui s'installe dans le revêtement, implique de réaliser ce travail au nettoyeur haute pression. Avec le temps, la peinture s'estompe et la mousse s'incruste plus facilement. Il faut donc faire réaliser un nettoyage de la surface et appliquer une nouvelle peinture. La précédente réfection date de 2010.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Conseil Municipal des Enfants



Nous avons eu la joie cette année de voir se mettre en place un Conseil Municipal des Enfants, une première dans l'histoire de St Denis !

Nous avons donc accueilli sept jeunes conseillers titulaires et trois suppléants, issus des classes de CM1 et CM2 des deux écoles de la commune.

Leur installation officielle a eu lieu le 21 octobre et leur première réunion le 7 décembre. Au cours de cette dernière, ces jeunes conseillers sont arrivés avec plein d'idées et des projets bien définis concernant aussi bien l'environnement, les liens intergénérationnels que la vie associative. Nous les avons trouvés dynamiques, heureux et bien décidés à innover sur la commune.

Le premier projet retenu par ces jeunes sera d'interpeller la population sur la pollution par les mégots de cigarettes : jeter son mégot, un geste « banal » mais qui s'avère coûteux tant pour la collectivité que pour la nature ! Ce sera aussi l'occasion d'aborder les conséquences du tabagisme sur la santé.

Le deuxième projet se fera autour de la construction de cabanes à oiseaux, permettant ainsi d'allier des travaux de construction et des séances de découverte de l'avifaune locale.

D'autres projets sont déjà dans les cartons et n'attendent qu'à être validés !

A ces jeunes motivés, nous leurs souhaitons de mettre en œuvre toutes leurs belles idées !

CBC



Michel CHAMBOSSE

TOUT POUR LE BUREAU

MOBILIER - MATERIEL - FOURNITURES

CHARLIEU

CHAUFFAILLES

04 77 60 37 37

03 85 26 12 00



alterrenative
Restauration

**Entreprise Locale pour
la Restauration Scolaire et Santé**

alterrenative.restauration@gmail.com
06.58.88.28.46

ETAT CIVIL

Naissances



- **BUTEAUD** Sacha Anthony Gilbert 04 mars 2021
- **LEDEY** Mya 05 mars 2021
- **SAINT CIRGUE** Agathe 22 mars 2021
- **LUCARELLA** Livio 10 avril 2021
- **MERCIER** Valentin 20 avril 2021
- **GIRE** Pharell 25 juin 2021
- **DUSSER** Relia 11 juillet 2021
- **BOUQUAND** Leon 27 juillet 2021
- **CHETIBI** Eliasse Ahmed Etienne 26 aout 2021
- **HILTA** Cléa Ayla Mia 03 septembre 2021
- **VERGA** Léonard Jean Patrick 10 septembre 2021
- **LAUTHIER** Navy Jachy Jean-Paul Ragnar 02 octobre 2021
- **JACOPIN** Paolo Manuel 08 décembre 2021
- **DESSOLAIN CLEMENT** Cléo 30 décembre 2021

Mariages



SABY Lionel
& **JULIEN** Emilie Célia
le 31 juillet 2021

GIRE Richard
& **EVARISTO** Kelly
le 04 septembre 2021

COMPAIN Bernard Dominique
& **DERUE** Ghislaine
le 18 septembre 2021

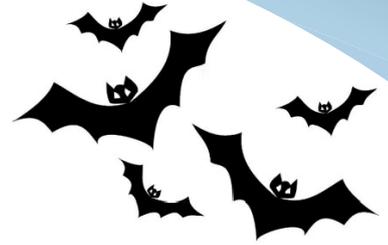
DELBOR Julien Louis Maurice
& **SCHWALLER** Séverine
le 04 décembre 2021

Décès

- **CHABUET** Octavie Jeanne Céleste épouse ACCARY décédée le 12 janvier 2021 à St Nizier Sous Charlieu
- **MICHAUD** Alain Bernard Christian décédé le 30 mars 2021 à Maizilly
- **MAHÉ** Yves décédé le 25 mai 2021 à Roanne
- **RAQUIN** Marie-Claude décédée le 3 juin 2021 à Roanne
- **BUISSON** Jean Antoine décédé le 9 juin 2021 à Roanne
- **DESSERTINE** Jean-Marc décédé le 21 juillet 2021 à St Denis de Cabanne
- **LEBORGNE** Caroline Marie-Thérèse Lucienne décédée le 31 octobre 2021 à Lyon
- **RIBEIRO CARNEIRO** Rosa épouse PINTO décédée le 29 novembre 2021 à Charlieu
- **BERTHIER** Philippe décédé le 13 novembre 2021 à St Denis de Cabanne
- **FROMAGE** Renée Odile Hélène épouse VERMOREL décédée le 17 décembre 2021 à Roanne
- **DANIÈRE** Joséphine Claudia épouse PRULIÈRE décédée le 26 décembre 2021 à Roanne
- **PERRAT** Germaine Joanna Francine épouse BAJARD décédée le 28 décembre 2021 à Chauffailles

ENVIRONNEMENT

Au cours de l'année 2021, le Conseil municipal avait décidé de s'engager dans une démarche de sauvegarde des chauves-souris, afin d'enrayer le déclin de ces populations de petits mammifères. Ce projet s'est concrétisé via la signature d'une convention « **Refuge pour les chauves-souris** » signée avec la LPO, afin de protéger un lieu de reproduction de ces mammifères, repéré sur la commune.



Un autre engagement de la commune : la protection des hirondelles de fenêtre ([voir flash municipal d'octobre 2021](#)).

La disparition des insectes liée à l'utilisation de désherbants et d'insecticides, l'évolution des pratiques agricoles, la destruction de leurs nids, la raréfaction des points d'eau et de boue pour façonner leurs nids...font partie des causes du déclin actuel des hirondelles en France.

Il est donc important d'agir à l'échelle de notre commune : vous avez des hirondelles ou des martinets qui nichent chez vous ? Dites-le-nous !

Pour rappel : les hirondelles sont des espèces protégées par la loi.

IDENTIFICATION

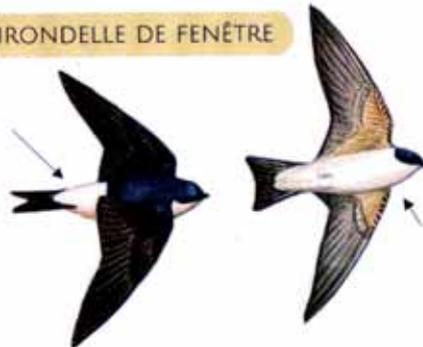
HIRONDELLES ET MARTINETS

HIRONDELLE RUSTIQUE



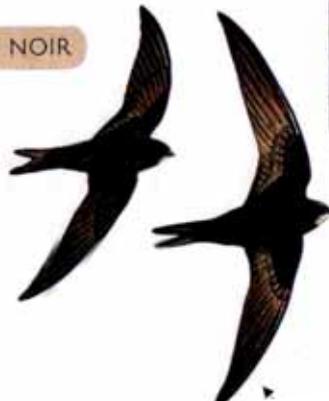
[Dans un bâtiment ...]

HIRONDELLE DE FENÊTRE



[Sous les toits...]

MARTINET NOIR



[Sous les tuiles ...]

Sornin-Jarnossin

AU FIL de l'EAU

● ● ● ● Nos Rivières Vivantes



Bilan des principaux projets et travaux réalisés en 2021

sur le Sornin et le Jarnossin

- **TRAVAUX POUR LA CONTINUITÉ DES RIVIÈRES : faciliter la circulation des poissons et des sédiments**
 - Suppression d'une buse sur le Chandonnet entre Arcinges et Cuinzier et remplacement par un pont cadre suffisamment grand et bien ancré dans le lit de la rivière.
 - Suppression d'un ancien petit seuil situé sur le Botoret à Chauffailles, dit seuil du Foulon.
 - Avant-projets sur 11 ouvrages situés sur le Sornin, le Botoret, l'Aaron, le Pontbrenon et le Chandonnet.
 - Avancement du projet de remplacement de la buse métallique située sur le Botoret à l'entrée de la ZI de Chauffailles.
 - Sur le Jarnossin : démantèlement du seuil de Boyer, au lieu-dit "La Roche".
 - Démarrage du chantier de contournement du Jarnossin au Moulin de Jarnosse.



Pont cadre installé sur le Chandonnet



Pose de clôtures sur le Jarnossin

- **CHANTIERS D'ENTRETIEN ET DE RESTAURATION DE LA RIPISYLVE** dans les secteurs urbains sensibles mais également sur les aménagements réalisés il y a plus de 10 ans sur le Bézo et qui méritaient des réparations et quelques adaptations. Sur le Jarnossin : poursuite des travaux d'entretien sur la commune de Nandax. Travaux de pose de clôture en retrait des berges, d'aménagement d'abreuvoirs et de passerelles, et de plantations sur le Sornin de Propières et le Sornin médian à La Chapelle/Dun et sur le Jarnossin.

SENSIBILISATION DES SCOLAIRES EN 2020-2021

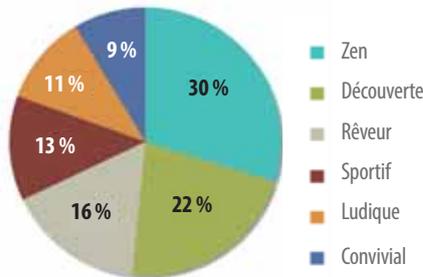
650 enfants issus de 30 classes différentes du bassin du Sornin et du Jarnossin, ont bénéficié d'un programme de sensibilisation sur les thématiques de l'eau et des rivières, de la biodiversité locale et du jardinage au naturel.



Zoom sur le Sornin

- **LE SYMISOA DEVIENT ÉPAGE ! (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux).** Ce label conforte l'action du syndicat à l'échelle la plus pertinente pour gérer les rivières et la ressource en eau du territoire : celle du bassin versant.
- **UNE CONCERTATION CITOYENNE RÉUSSIE sur le projet de création d'un sentier de découvertes autour du Bézo.** Dans le cadre de la reconstruction envisagée d'une nouvelle digue plus proche des habitations et d'un reméandrage du Bézo, il est prévu de créer un sentier de découvertes autour du site. Plus de 200 personnes se sont exprimées le 10 juillet dernier et ont donné leur avis sur le projet de sentier.

Ambiance souhaitée sur le projet de sentier...



"En chantier en 2022"

sur le Sornin

- Étude bilan des réalisations du Contrat de rivière qui entrera en 2022 dans sa dernière année.
- Campagnes de suivi de la qualité.
- Étude et travaux sur le Sornin à Pouilly et Saint-Nizier : restauration des berges et mise en valeur du site.
- Étang de Chauffailles : mise en conformité de la prise d'eau de l'étang.

LANCEMENT D'UNE RÉFLEXION PARTICIPATIVE SUR LA RESSOURCE EN EAU ET L'ADAPTATION DE NOTRE TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

En 2022, le SYMISOA souhaite associer l'ensemble des acteurs du territoire à une concertation large sur ce sujet de la ressource en eau, déjà impactée par les effets du changement climatique. Cette concertation sera associée à une étude scientifique. Elle permettra de réfléchir en commun aux mesures d'adaptation locale.

Extrait // Au FIL de l'EAU / N°5 / JANVIER 2022

Pour en savoir plus
www.symisoa.fr
Inscrivez-vous à la newsletter



AU 1^{ER} JANVIER 2022

Mes autorisations d'urbanisme se font en ligne !

<https://charlieu-belmont.geosphere.fr/guichet-unique>



Au 1^{er} janvier 2022, quels changements et pourquoi ?

Au 1^{er} janvier 2022, l'administration est tenue de proposer à ses administrés une procédure de dépôt des autorisations d'urbanisme par voie électronique, et pour les communes de plus de 3 500 habitants l'instruction complète du dossier par voie dématérialisée.

L'objectif vise à dématérialiser l'ensemble du traitement des autorisations d'urbanisme, depuis l'usager demandeur d'un permis de construire (ou d'une DP, ...) jusqu'à l'instructeur de la demande.

Ces changements se justifient par deux fondements juridiques, le premier l'article L.112-8 et suivants du CRPA (Code des Relations entre les Public et l'Administration) instituant la SVE (Saisine par Voie Electronique) qui permet aux usagers de saisir l'administration (Etat et Collectivités territoriales) de manière dématérialisée et le second, l'article L.423-3 de la Loi Elan, obligeant les communes de plus de 3 500 habitants de disposer d'une téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'urbanisme à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les 23 communes de Charlieu-Belmont Communauté adhérentes au service commun ADS de la collectivité ont anticipé ces changements dès le début de l'année.

Un portail unique numérique a été mis en place pour satisfaire aux besoins de ces deux lois. Chacun pourra ainsi, dans un espace personnel dédié, créer puis déposer de manière sécurisée son autorisation d'urbanisme.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : COMMENT BIEN PRÉSENTER VOTRE BAC ?



COUVERCLE FERMÉ : votre bac est collecté
COUVERCLE OUVERT : votre bac est refusé

PRÉSENTEZ LE BAC



SI VOUS ÊTES ÉQUIPÉ
D'UN BAC VERROUILLÉ,
PENSEZ À SORTIR LE DRAPEAU
OU LA PLAQUETTE SUR LE CÔTÉ
DU BAC LORSQUE VOUS
SOUHAITEZ LE FAIRE COLLECTER

VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER SUR LE TERRITOIRE DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ ?

POUR OBTENIR VOTRE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES ET VOTRE BADGE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES, VEUILLEZ CONTACTER LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU 04.77.69.03.06.

REDEVANCE GÉNÉRALE INCITATIVE (RGI) : QUE FINANCE T-ELLE ?

LA RGI FINANCE L'ENSEMBLE DES CHARGES LIÉES AU SERVICE DÉCHETS : LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ; LA COLLECTE ET LE TRI DES DÉCHETS RECYCLABLES ; LA GESTION DES DÉCHÈTERIES.

DEUX FACTURES SONT ENVOYÉES CHAQUE ANNÉE AUX USAGERS (AVRIL ET OCTOBRE).

 POUR TOUTES QUESTIONS RELATIVES AUX DÉCHETS, VEUILLEZ CONTACTER LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU 04 77 69 03 06

COMMENT RÉDUIRE MES DÉCHETS ?

IL SUFFIT DE LES TRIER :

- UTILISER UN COMPOSTEUR POUR ÉLIMINER LES DÉCHETS DE CUISINE
- DÉPOSER LES EMBALLAGES, PAPIERS ET VERRE DANS LES COLONNES DE TRI SÉLECTIF
- SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE

DANS VOTRE BAC PUCÉ, VOUS DEVEZ JETER UNIQUEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES.



MAISON DES SERVICES

JOURS ET HEURES DE PERMANENCE AU PUBLIC

ADRESSE :

9, bd du Général Leclerc
42190 Charlieu



MAISON DE SERVICES
AU PUBLIC

Lundi : 9h - 12h
Jeudi et vendredi : 13h30 - 16h30
Sans rendez-vous et gratuit

Tél. 07 55 67 24 77
afr42720@wanadoo.fr



PUÉRICULTRICE
DU DÉPARTEMENT
PMI

1^{er} et 3^{ème} mardi du mois :
9h - 11h
Sans rendez-vous et gratuit

Tél. 04 77 23 24 57



PÔLE EMPLOI

2^{ème} mardi du mois
Uniquement sur rendez-vous
et gratuit

Prise de rendez-vous
par téléphone au 3949



CARSAT
Retraite

2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois
Sur rendez-vous et gratuit

Prise de rendez-vous
par téléphone au 09 71 10 39 60
ou par sms au 06 80 67 78 96



CARSAT
Service Social

Jeudi matin
Sur rendez-vous et gratuit

Secrétariat Service Social :
Tél. 04 77 44 22 39
ssocial.roanne@carsat.fr



ESPACE CYBER

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
Sur inscription

Informations et réservations :
Tél. 06 81 85 23 91
espacecyber@charlieubelmont.com



DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE
Service Social

Du lundi au vendredi :
8h30 - 17h
Sur rendez-vous et gratuit

Tél. 04 77 23 24 57



ASOIE
Association Solidaire pour
l'Orientation,
l'Insertion et l'Entraide

Lundi et mardi : 14h - 16h30
Jeudi : 9h - 11h30
Sans rendez-vous et gratuit

Tél. 04 77 60 36 09
asoie@wanadoo.fr



ENTRAIDE SOCIALE

2 jeudis par mois : 15h - 18h30
Sur rendez-vous et gratuit

Tél. 04 77 23 95 95



UDAF

Jeudi
Sur rendez-vous et gratuit

Sur rendez-vous dans le cadre
de mesures judiciaires



MISSION LOCALE
DU ROANNAIS

Lundi : 9h - 12h / 13h - 16h
Sur rendez-vous et gratuit

Tél. 04 77 68 42 88



LE COCON
Point Accueil Écoute Jeune

Lundi, mardi, mercredi et jeudi
Sur rendez-vous et gratuit

Tél. 06 31 30 90 49

RÉNOV' ACTIONS 42

À CHACUN SA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Rénov'actions42 accompagne gratuitement les propriétaires d'un logement individuel ou collectif dans leurs travaux de rénovation énergétique. L'ensemble des collectivités ligériennes se sont associées avec les professionnels du bâtiment et les banques pour mettre en place ce dispositif.

Accompagner les particuliers à monter leur projet de rénovation pour améliorer leur confort, valoriser leur patrimoine et par là même économiser de l'énergie, tel est l'objectif du guichet unique Rénov'actions42.

Ainsi, les propriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs de logement individuel et collectif, peuvent être guidés gratuitement dans leur projet de rénovation énergétique par les conseillers qui les aiguilleront vers des travaux en cohérence avec l'état de leur habitation.

Comment bénéficier de cette plateforme ?

Il suffit de se rendre dans l'une des Maison de l'Habitat et du Logement situées à Roanne, Saint-Etienne, et Montbrison, ou de se rendre dans l'une des permanences délocalisées du département.

Au premier rendez-vous, un conseiller écoute les attentes du particulier, et établit avec lui une évaluation thermique du logement en ciblant les actions à conduire en priorité pour améliorer le classement énergétique du logement.

Par la suite, le conseiller oriente le propriétaire vers les professionnels référencés par la plateforme Rénov'actions42, et fortement engagés dans la performance énergétique de l'habitat.

Le conseiller poursuit son accompagnement en montant un dossier de financement en mettant en exergue les dispositifs d'aides publiques les plus pertinents par rapport à la situation et aux travaux désirés :

éco-prêt à taux zéro, certificats d'économie d'énergie, crédits d'impôts, subventions forfaitaires, etc. Les banques partenaires de l'opération pourront compléter le plan de financement.

La mission du conseiller ne s'arrête pas là où commencent les travaux... Il reste un soutien pour le propriétaire durant le chantier et peut dresser le bilan des économies réelles après travaux. Plus d'informations sur le dispositif et les permanences :

www.renovactions42.org ou 04 77 41 41 25



Rénov'actions 42

LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



04 77 41 41 25

Les collectivités de la Loire se sont associées aux professionnels du bâtiment et aux banques pour créer un service public destiné à accompagner les propriétaires qui veulent améliorer la performance énergétique de leur logement.



Fanny CANDORE

- Fleurs
- Fruits et légumes
- Gaz
- Fromage à la coupe
- Produits locaux

Livraison à domicile

16, rue des écoles - 42750 ST DENIS DE CABANNE
Tél. 04 77 78 29 74



Le P'tit Denis

Tabac - Presse - Loto - Jeux
Téléphonie



SOLER Véronique

2, place de Verdun
42750 St-Denis-de-Cabanne

Tél. 04 77 60 06 17

airsoler@hotmail.com

MICRO CRÈCHE

Chez les P'tits Loups, les enfants de 2 mois à 4 ans sont accueillis du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, en accueil régulier ou occasionnel. L'effectif maximum est de 10 enfants en simultanément.

Une association assure la gestion de la micro-crèche. Cinq personnes sont employées, 4 professionnelles pour l'accueil des enfants, dont une référente technique, et une personne pour assurer l'entretien des locaux.

Différentes activités sont toujours proposées : motricité, jeux en extérieur, activités manuelles (dessin, gommettes, peinture...) motricité fine (transvasement, puzzle...).

Nous avons pu remettre en place la venue d'Annie, bénévole de la bibliothèque une fois par mois pour lire des histoires et chanter des comptines aux P'tits Loups et l'éveil musical mensuellement assuré par une professionnelle.

Le partenariat avec la ludothèque de la communauté de communes du Pays de Charlieu-Belmont nous permet d'emprunter tous les mois de nouveaux jeux pour les p'tits loups.

Cette année, nous avons pu régulièrement profiter de la liaison douce, notamment au printemps.

Contact micro-crèche :

Micro-crèche Les P'tits Loups
75 impasse des Tisserands
Saint Denis de Cabanne
04 77 23 31 02
microcreche.lesptitsloups42@gmail.com



468 chemin de la Doux - 42750 Saint Denis de Cabanne - 07.68.82.17.12 - domaine-de-la-doux.fr

Parc Animalier

Visite accompagnée avec accès aux enclos

Restaurant

Cuisine familiale avec des produits frais

Goûters d'anniversaire

Gîte

3 épis - Gîte de France



MJC - MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE À ST DENIS DE CABANNE

Une saison 2021 relancée !

Le terme « Maison de la Jeunesse » (latin : domus juventutis) apparaît dans l'histoire dès le V^{ème} siècle. Et vous, ce terme vous parle ? Les MJC évoluent à travers le temps et les sociétés qui changent et se modernisent. 50 % des MJC se situent en milieu rural, y compris la nôtre, la plupart ont un statut associatif. Notre MJC de St Denis de Cabanne adhère à l'Association Départementale des MJC de la Loire qui met en réseau les 45 MJC réparties sur l'ensemble du département ligérien.

L'année 2020 fut très difficile face aux 2 confinements imposés, aux couvre-feux limitant les interactions sociales, aux nouvelles règles de déplacement imposées. Aussi l'année 2021 s'est relativement bien passée malgré la mise « sous cloche » d'avril (confinement de 28 jours). Les protocoles sanitaires et la mise en application des gestes barrière ont permis de lutter contre la progression des variants COVID19 et de maintenir plusieurs activités de l'association.

Notons le départ récent de la coordinatrice Aude Petit - elle œuvrait depuis plusieurs années au sein de l'association, le bureau lui adresse ses meilleurs vœux de réussites professionnelles. Elle sera remplacée mi-janvier, 2022 se vaudra une année de partages, d'actions populaires et de nouveautés.

L'Accueil de Loisirs a fonctionné durant les périodes de vacances scolaires et chaque mercredi : 134 enfants (3-11 ans) ou adolescents (11-17 ans) différents ont bénéficié de l'offre de loisirs sur la commune. Cela représente 84 familles utilisatrices. Le service se maintient. Notons un manquement cruel d'animateurs BAFA. Des aides sont possibles pour ce diplôme qualifiant. Renseignez-vous !

Les activités périscolaires destinées aux « enfants » ont été relancées mais toutes n'ont pas été maintenues : abandon des ateliers « danse, théâtre et cirque » en octobre, faute d'un nombre suffisant de participants.

Maintien des ateliers « à la ferme » (rdv les mercredis matins), séances « échecs » (rdv les mercredis soirs) et multi-sports (rdv les vendredis soirs).

Seront à l'étude : le dessin pour enfant, la mode et la couture, les rendez-vous « desserts », la musique,



l'aide aux devoirs (atelier grammaire) et (langues étrangères 6^{ème}-3^{ème}) ...

Les séances « adultes » en progression

Les rendez-vous « artistiques » animés par Mme LAMURE chaque mardi soir plaisent aux adhérents. Réalisations aquarelles, natures mortes, portraits...

Le sport a toujours le vent en poupe : le badminton (rdv lundis soirs ou jeudis après-midi), le stretching ou renforcement musculaire (rdv jeudis soirs) et les séances « gym douce » animées par Chloé CARRENO attirent les adeptes de la transpiration et de l'effort physique.

Seront à l'étude : la marche et la promenade en forêt, le tarot, la cuisine partagée, lettres et mots (atelier scrabble, dictée, conjugaison), ...

La MJC fêtera ses 20 ans en 2023, elle réfléchit déjà à la mise en place d'un évènement « anniversaire ».

Permanences et informations :

- lundi 9h-12h,
- mardi 8h30-17h30,
- mercredi 7h30-18h,
- jeudi 8h30-18h,
- vendredi 8h30-12h 14h30-16h

Email mjcstdenis@gmail.com / tel 04 77 60 34 91

ECOLE PUBLIQUE

Ecole Geneviève et Joannès MEUNIER :

Une école solidaire :

Plusieurs projets solidaires ont eu lieu durant cette année scolaire afin d'apprendre aux enfants à se tourner vers les autres, à prendre conscience des diversités culturelles et sociales... Pour apprendre à partager, donner, se respecter.

- **Projet boîtes de Noël :**

La classe de CE1- CE2 a lancé ce projet : offrir un peu de douceur aux personnes dans le besoin en préparant une boîte de Noël avec à l'intérieur quelque chose de chaud, quelque chose de bon, un produit d'hygiène ou encore un petit mot.

Grâce à la générosité des familles de l'école c'est 52 boîtes adultes et 5 boîtes enfants qui ont pu être remises jeudi 17 décembre 2020 à une bénévole des associations de Roanne.

- **Semaine de la gentillesse à l'école :**

Afin de voir que la gentillesse est agréable à donner et à recevoir, pendant une semaine, tous les actes de gentillesse ont été notés sur des petits papiers et affichés dans l'école.

Et vu qu'une semaine ça ne suffit pas, cette semaine peut se prolonger toute l'année !

- **Échanges avec le Togo :**

Lucie et Ophélie, deux étudiantes sont parties au Togo pour une mission humanitaire. Elles ont mis dans leurs valises les lettres, dessins et jeux réalisés par les élèves de l'école pour les enfants du Togo. Elles ont aussi emporté les dons des familles qui se sont élevés à 130 euros ainsi que la cagnotte qu'elles avaient faite en ligne. Ceci leur a permis d'acheter des fournitures scolaires qu'elles sont allées distribuer dans une école togolaise, un moment très émouvant. Elles ont lu la lettre écrite par nos élèves et donné aux différentes classes les réalisations des élèves de St Denis. Lucie et Ophélie sont revenues à l'école à leur retour pour rapporter les réponses des copains africains et expliquer leur voyage. Les enfants ont pu découvrir que les enfants du Togo ne vivaient pas comme eux.



Une école proche de la nature :

- **L'école en forêt :**

Les enfants ont continué à faire classe dans la forêt de temps en temps. Toutes les classes ont même pu fêter le centième jour d'école dans les bois. Au programme, des mathématiques, des sciences, de l'écriture, des arts visuels... Nous n'imaginons pas ce que la nature peut offrir en termes d'apprentissages !

- **Plantations :**

Les enfants ont participé à la plantation de haies sur la commune pour la sauvegarde du milieu, des terrains et de la biodiversité.

De plus, les délégués ont demandé à la mairie si des arbres fruitiers pourraient être plantés dans le jardin de l'école. La mairie a accepté. Les plantations se sont déroulées cet automne.

Les enfants ont planté huit arbres fruitiers dans le terrain de l'école (poiriers, pommiers et noisetiers.)



• Sortie Vélo :

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à Belmont de la Loire en vélo par les petites routes et les chemins. Une belle aventure.



Une école ouverte sur la culture :

• Découverte du Handpan :

Pour Noël, le Sou des Écoles a permis aux enfants de découvrir cet instrument apaisant et envoûtant. Un artiste est venu à l'école nous le faire découvrir. Il a joué des morceaux de musique, puis les enfants ont pu essayer cet instrument.



• Projet Lyrique :

La classe de CM2 a eu la chance de travailler avec un chef de chœur professionnel de l'opéra de Lyon. Une ouverture culturelle riche et insolite que les enfants ont énormément appréciée. Même si le projet n'a pas eu être mené dans sa totalité à cause du contexte, les enfants ont quand même pu restituer leur travail aux familles dans le très beau couvent des Cordeliers.



• Contes en forêt :

Les voyages scolaires n'ayant pas pu se faire à cause du contexte, les enfants ont pu quand même voyager dans la forêt avec la conteuse Virginie Vermorel qui nous a emportés dans des mondes fantastiques à travers ses histoires.

Une école citoyenne :

• Les délégués de classe :

Chaque année, une élection de délégués de classe est organisée à partir du CP. Les enfants élus se regroupent environ une fois par mois pour discuter du fonctionnement de l'école, faire des propositions de projets, donner des idées... Ils participent également au conseil d'école.

• Le conseil municipal des enfants :

Cette année, la mairie a décidé de mettre en place un conseil municipal des enfants. Après avoir préparé une campagne électorale en réalisant des affiches et un programme, les CM1/CM2 se sont rendus à la mairie Jeudi 21 octobre 2021 pour élire les conseillers municipaux qui siégeront au conseil municipal des enfants. Comme les adultes, ils avaient une carte d'électeur et se sont rendus dans les isoieurs avant de glisser leur bulletin dans l'urne. Un goûter était ensuite organisé dans la cour de la mairie. Ce conseil municipal permettra aux jeunes, à travers leurs conseillers :

- d'être écoutés, entendus et consultés
- de réfléchir et de s'impliquer dans la vie de la commune
- de développer leur esprit d'initiative et leur sens des responsabilités en proposant des idées et en réalisant certains de leurs projets.
- d'apprendre la démocratie, la concertation, le dialogue, le respect de l'autre et de l'organisation.

Si vous souhaitez en savoir plus sur notre école, inscrire votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter au 04-77-60-15-04 afin de prendre rendez-vous.

SOU DES ECOLES

Le sou finance entièrement ou en partie toutes les activités périscolaires des enfants et l'achat de livres et matériels scolaires.

Pour cela, nous organisons chaque année différentes manifestations (vente de Moules/Frites, vente de cakes, aide à la marche du village...).

Nous pouvons également compter sur les donations de différentes associations, nous tenons d'ailleurs à les remercier vivement pour leur générosité.

Grâce aux fonds récoltés nous pouvons offrir chaque année de très beaux projets aux enfants.

Cette année, va malheureusement être à nouveau frappée par une diminution de nos manifestations due à la situation sanitaire.

Le sou est toujours à la recherche de parents volontaires pour nous donner main-forte lors des manifestations.

POUR RAPPEL

Le bureau :

- Présidente : Carole PICHONNIER
- Vice-Président : Régis VALORGE
- Trésorière : Aurélie CHARLEUX
- Vice-trésorier : Alexis GENTET
- Secrétaire : Mylène PARIS
- Vice-secrétaire : Nadège MERCIER

CONTACT :

 « SOU Ecole publique St Denis de Cabanne »
 @ « Souecolepublique42750@outlook.fr »



ECOLE ST JEAN BAPTISTE

Année Scolaire 2021-2022

L'école privée Saint Jean-Baptiste accueille cette année 35 élèves de la Toute Petite Section de maternelle (enfants nés en 2019) jusqu'aux élèves de CM2.

Notre école se veut une école familiale où les enfants profitent d'un cadre vie agréable et ressourçant.

Les enfants sont accueillis dans deux classes : la classe de maternelle-CP sous la responsabilité de Madame Anne-Laure JOURDAN-SOUCHON qui est également cheffe d'établissement de l'école et la classe de CE1, CE2, CM1 et CM2 supervisée par Madame Geneviève TARDIEU.

Afin d'assurer une aide humaine en classe maternelle lors des activités, la vie quotidienne et l'entretien des classes, l'OGEC emploie Mme Ophélie HANNEQUIN.

Le projet d'établissement met en avant le fait d'apprendre et de travailler. Quatre orientations en déclinent : je prends soin de mon corps, je me donne les moyens, je pense et je vis avec les autres.

L'anglais est renforcé dans notre école avec 2 séances par semaine par groupe de 10 à 15 enfants dispensé par un professeur diplômé et d'origine australienne.

Pour cette année, un aperçu des différents projets :

- ☺ Une dégustation de tartines chaque jour lors de la semaine du goût.
- ☺ Préparation de décorations pour Noël.
- ☺ La classe découverte sur le théâtre à Verrières en Forez pour les élèves de la Moyenne Section jusqu'au CM2.
- ☺ Une intervention de l'Unicef sur l'environnement et bien vivre à l'école.
- ☺ Plusieurs rencontres avec le prêtre Amaury.
- ☺ Le prêt de livres à la bibliothèque et le prêt de jeux par la Ludothèque Charlieu-Beumont.



Afin de découvrir l'enseignement proposé aux enfants, l'équipe pédagogique, l'école et les associations qui participent au fonctionnement, vous invitent le vendredi 25 mars 2022 à partir de 17h à l'occasion des portes-ouvertes.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, vous pouvez contacter l'école

- au 04 77 60 12 82
- par mail ecolesaintjeanbaptiste42@gmail.com
- en consultant le site internet : ecolesaintjeanbaptiste.wordpress.com

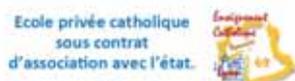
Notre établissement accueille les nouveaux élèves tout au long de l'année.





Ecole Saint Jean-Baptiste
 283 rue des écoles
 42 750 St Denis de Cabanne
 04.77.60.12.82
 ecolesaintjeanbaptiste42@gmail.com
<https://ecolesaintjeanbaptiste.wordpress.com>

Ecole
 Saint Jean-Baptiste



OGEC

L'OGEC de l'école Saint Jean-Baptiste est l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique.

Il s'agit de l'association qui gère et qui représente juridiquement notre établissement catholique sous contrat avec l'État. Son rôle est d'assurer la gestion financière et administrative des personnels non enseignants, de la sécurité et de l'immobilier.

Les ressources financières sont de différentes natures : les forfaits communaux, les contributions des familles, des subventions, des dons et les diverses manifestations organisées.

Cette année l'école a pour objectif de rénover la classe maternelle et de sécuriser l'entrée de l'école.

Si vous désirez faire un don à l'école, nous sommes en mesure de délivrer des reçus fiscaux (réduction fiscale à hauteur de 66%). Si je donne 30€, cela revient à 10.20€. Adresser votre don à l'ordre de l'ALDEC.

Le bureau de l'OGEC est composé de :

- Président : Julien Sany
- Trésorier : Christophe Lamure
- Secrétaire : Marie-Laure Archer-Delangle



APEL

L'APEL de l'école Saint Jean-Baptiste est l'Association des Parents d'élèves des Ecoles Libres.

L'APEL est une association fédératrice entre les parents d'élèves. Elle participe aux financements des activités, du matériel pédagogique, de la classe découverte, des spectacles.

Les ressources financières proviennent des cotisations des adhérents, des manifestations organisées, des subventions et des dons.

Le bureau de l'APEL est composé de :

- Présidente : Christelle Buisson
- Trésorière : Ludivine Baligand
- Secrétaire : Elodie Monnet
- Membres : Adeline Picard, Véronique Lamure, Zhora Salah et tous les parents adhérents.

Calendriers des manifestations pour 2021-2022 :

Ont déjà eu lieu : participation au vide-grenier du collège Notre-Dame à Charlieu, Vente des calendriers Champaignat, vente de sapins, décorations et chocolats de Noël, vente de choucroute.

Vendredi 25 mars : Portes-ouvertes de l'école

Vendredi 8 avril : Vente de chocolats de Pâques en partenariat avec La maison de la praline

Vendredi 17 juin : Fête de l'école

Vendredi 24 juin : Vente de pizzas

ASSOCIATIONS CULTURELLES

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

2021, une nouvelle année synonyme d'activité réduite à la bibliothèque...

Néanmoins, les bénévoles ont tenu autant que possible, dans le respect du protocole sanitaire, à maintenir le lien avec leurs lecteurs, grand public, écoles et micro-crèche. Même s'il ne nous a pas été permis de mener à bien aucun projet d'exposition ou d'animation, nous avons eu à cœur d'assurer l'accueil.

Profitions de cette « pause forcée » pour mettre un coup de projecteur sur notre bibliothèque.

Elle a été créée en 1970 à la demande d'enseignants et de parents. Le maire de l'époque, Félix Buisson, acceptait sans hésiter. Inaugurée le 4 octobre 1970 dans un local route de Mars, c'est en 1985 qu'elle s'est installée au 1^{er} étage de la mairie, dans un espace complètement rénové, accessible par ascenseur depuis 2003, que nous apprécions aujourd'hui.



Le maire, Georges Falt, se félicitait de l'installation de la bibliothèque dans un lieu accueillant, pratique et spacieux.

Jusqu'au début de 2008, la bibliothèque était gérée par la municipalité et sous l'impulsion du maire, René Valorge, une association a vu le jour sous le nom « Association des Amis de la Bibliothèque ».

Rappelons que l'accès et la consultation de documents sur place sont libres et ouverts à tous.

Le prêt est consenti pour une cotisation annuelle de 6 € par personne majeure, gratuite pour les mineurs. Tout abonné peut emprunter 3 livres et 3 CD pour 3 semaines.

Les bénévoles sont à la disposition des usagers pour les aider à utiliser les ressources de la bibliothèque.

N'hésitez pas à demander des titres d'ouvrages absents de nos rayons, nous effectuons des achats régulièrement pour être au plus près de l'actualité littéraire et répondre à la demande de nos lecteurs,

nous pouvons aussi réserver auprès de notre fonds départemental. Notre stock est parfois enrichi par des dons que nous acceptons avec plaisir à condition qu'il s'agisse de livres en bon état, relativement récents et dignes d'intérêt pour une bibliothèque.

Pour les personnes ayant des problèmes de vue, nous sommes en mesure de leur prêter des livres en gros caractères ou des livres lus.

Nous avons également un système de portage de livres à domicile pour celles ou ceux qui ne peuvent pas se déplacer. Il suffit de nous contacter par téléphone ou par mail et nous venons à vous.

Malgré un avenir encore incertain, nous gardons l'espoir de pouvoir mettre en place un projet jeu pour recréer des moments d'échanges intergénérationnels rassemblant jeunes et moins jeunes et pour retrouver la dynamique d'antan !

Par conséquent, nous allons modifier nos horaires afin de mieux accueillir les enfants accompagnés d'une personne adulte.

La permanence du mardi est supprimée, en contrepartie nous proposons une ouverture le mercredi matin et le mercredi après-midi.



Une nouvelle équipe et un nouveau bureau se sont constitués et souhaitent que 2022 voit une réelle reprise des activités et de la vie associative.

Horaires d'ouverture :

- Lundi, samedi : 10h – 11h30
- Mercredi : 10h – 11h30, après-midi à définir

Coordonnées :

Amis de la Bibliothèque de Saint-Denis de Cabanne
78 rue des Ecoles
42750 Saint-Denis de Cabanne
Tél : 04 77 69 02 88
Mail : bibliotheque.stdenis@orange.fr

Contacts :

Madeleine Zambelli : 06 07 84 21 08
Françoise Harvey : 06 70 36 15 58
Annie Faquin : 06 87 78 18 90

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE DIONYSIENNE



Cette année 2021 est encore une année blanche en termes de prestations musicales pour la société de musique dionysienne.

Pourtant notre chef n'a pas chômé, il a mis à profit ce temps de repos forcé pour nous concocter de nouveaux morceaux très variés à la portée de chaque musicien.

Malgré tout, nous avons repris nos répétitions le vendredi soir à partir de 20h30 avec un effectif certes réduit mais motivé dans une ambiance conviviale et toujours dirigé par notre chef Yves, que l'on remercie vivement pour sa patience, et son dévouement.

L'avenir de notre société est incertain. Les anciens musiciens, piliers incontournables, ont fait valoir le droit à un

repos de pratique musicale bien mérité mais la relève n'est pas là et de nombreux pupitres restent désespérément vides.

La société de Musique dionysienne lance donc un appel à toute la population dionysienne et des alentours, espérant encourager les amoureux de la musique à venir rejoindre nos rangs afin de passer de bons moments de pratique musicale et de convivialité pour perpétuer notamment l'animation musicale des événements festifs de notre village.

Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre.

Pour tout renseignement, contactez Yves COQUARD au 04.77.60.20.01



TRAVAUX PUBLICS – CARRIERES
GENIE CIVIL - ENROBÉS CHAUDS ET FROIDS
BATIMENT INDUSTRIEL

71 800 LA CHAPELLE SOUS DUN

☎ 03 85 28 03 32

E-mail : contact@thivent-sas.com – Site : www.thivent-sas.com

INDUSTRIE
PRODUCTION ALUMINIUM
DEPARTEMENT 71
FABRICATION DE MENUISERIES ALUMINIUM
03 85 25 95 74 - DUMOURIER.PAD@GMAIL.COM
Z.A. LE CHAMPÊTRE 71110 BAUGY

DUMOURIER S.A.R.L.
Reconnu par les Compagnons du Devoir
POSE, VENTE
MENUISERIE, METALLERIE, SERRURERIE
dumourier.sarl@gmail.com
<http://dumouriersarl.wix.com/sarl>
07 89 23 92 06
70 Route des Avaizes
71740 Saint Edmond
SIRET : 799 534 714 000 16

RGE
QUALIBAT

ASSOCIATIONS SPORTIVES

AMICALE LAÏQUE

L'amicale, comme beaucoup d'associations, a connu une année calme pour organiser les habituelles manifestations.

La pandémie perturbe la vie associative, tant sur le plan sportif, que sur le côté convivial, avec la rencontre des personnes lors des concours de belote ou de la brocante.

Ce manque de manifestations a aussi un impact sur le plan financier pour payer toutes les charges qui permettent la bonne marche de la société.

Quelques concours de boules ont été organisés, mais beaucoup de rencontres officielles ont été annulées.

Les manifestations ont été reprogrammées pour cette année, la section boules organisera le samedi 11 juin 2022 le concours souvenir « Jean et Éric CHARRIER » sur invitation.

En espérant retrouver pour la prochaine saison nos bonnes vieilles habitudes.

L'amicale souhaite à tous ses licenciés et membres adhérents une bonne année et surtout une bonne santé.

ESCAPADES SPORTIVES DIONYSIENNES – MARCHÉ

Marche des Pierres Jaunes

Le Conseil d'Administration s'est réuni dès le mois de juin pour préparer l'édition 2022 de la Marche des Pierres Jaunes. Au cours de l'automne, face à la recrudescence des risques sanitaires, diverses solutions ont été recherchées : lieux différents pour le départ et le retour des marcheurs, ceci pour éviter la promiscuité ; remplacement du « lentilles-saucisses » par un bol de soupe bien chaude à manger en plein air ; ravitaillements distribués dans des sacs individuels...

La déclaration de notre marche à la Sous-Préfecture, par internet, est parvenue sur la plateforme en temps voulu, grâce à l'intervention d'un bénévole du CDRP, venu deux fois travailler à St Denis (3 h + 2h30 !). Nous le remercions vivement.

Dernier épisode de la « saga-marche », le 16 décembre, lors de la réunion des bénévoles. Suite à l'exposé de la situation, par l'ESD et les représentants du Sou des Ecoles, des incertitudes demeurent : il est urgent de passer les commandes pour les ravitaillements, mais que faire des marchandises si l'épidémie s'amplifie (risque d'annulation administrative, manque de bénévoles suite à des contaminations multiples...) ? Le maintien de la marche est alors soumis au vote des présents et le résultat est sans

ambiguïté : sur la trentaine de votants, unanimité – sauf une voix – en faveur de l'annulation !

Bénévolat

Un peu d'histoire... Au départ, il y a plus de 35 ans, c'était la Marche des 3 Châteaux, devenue ensuite Marche des Pierres Jaunes. Or certains bénévoles ont apporté leur concours depuis l'origine jusqu'à aujourd'hui. Nous les félicitons pour ce long engagement et leur adressons tous nos remerciements.

Nous remercions aussi ceux qui avaient accepté de venir renforcer l'équipe en 2022 et nous comptons sur eux pour l'édition 2023.

Avec nos vœux pour une reprise des activités associatives et des occasions de convivialité en 2022.



ABCD (ASSOCIATION BASKET CLUB DIONYSIEN)

La situation sanitaire aura beaucoup perturbé la saison 2020-2021.

Les championnats seniors ne se sont pas joués. Les jeunes ont pu retrouver les terrains en fin de saison et réaliser quelques matchs.

Cette saison 2021-2022 est enfin lancée et les jeunes pousses Dyonésiennes sont encore au rendez-vous. Notre club ne compte pas loin de 70 licenciés jeunes, répartis de U7 à U15.

Du côté des seniors, une équipe seniors filles est engagée en D2, et 2 équipes seniors garçons sont toutes 2 engagées en D3.



Les U13 filles de Hervé qui ont réalisé un sans-faute sur les matchs « retour au jeu » de fin saison.



Les jeunes heureux de retrouver les terrains à la fin de saison.

Côté manifestations, une vente de chocolats a eu lieu cette fin d'année. Le club espère pouvoir organiser sa soirée familiale. Mais cela dépendra de l'évolution de la situation sanitaire.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre notre club, pour jouer, pour entraîner, pour faire partie de notre équipe animation, n'hésitez pas à nous contacter.

- Président : Jacky CORNELOUP 06 44 19 86 69
- Trésorier : Patrick BAJARD 06 59 94 88 71
- Secrétaire : Sabine GUINET 06 11 94 34 33

SARL MILLER SERVICES

Adhérent aux jardiniers professionnels
Crédit d'impôts de 50%

- Travaux dangereux ou d'urgences
- Abattage, démontage d'arbres délicats
- Toutes tailles
- Contrat annuel d'entretien
- Créations
- Multi services
- Travaux de bricolage et de nettoyage
- Jardinage, débroussaillage et gardiennage



SARL MILLER SERVICES :
450 chemin des Avaizes - 42750 SAINT DENIS DE CABANNE
06 82 30 38 86 - miller.services@orange.fr



Fromages de vache

Biancs, secs, apéricônes, tomme, tomme aux orties, brique, lait cru, crème fraîche, Valbleu...

Poulets fermiers

Œufs fermiers

Elevés en plein air

GAEC Ferme Valorge

Le Vieux Bourg, 42750 - St Denis de Cabanne

Tél. 04 77 60 25 92

contact@ferme-valorge.fr - www.ferme-valorge.fr

Vente à la ferme du lundi au samedi : 8h-12h / 18h-19h30
Dimanche et jours fériés : 9h-10h

E.S.D. FOOT

Le bilan de l'année de l'ESD FOOT pour la vie de Saint Denis.

En ce début de saison, notre bureau a changé de visages.

Astrid Zouine ayant quitté ses fonctions en tant que correspondante du club, elle est remplacée par Edouard Machizaud et par Lucas Fenzl responsable licences. Yann Perrin et David Collot restent respectivement Président et Vice-président, toujours accompagnés par Josselin Dusser en tant que Trésorier.

Un bureau jeune et ambitieux tourné vers l'avenir avec pleins de projets en tête, avec un projet sportif bien clair. Notre club a encore de nombreuses et belles années à venir devant lui.

Côté sportif, la saison 2019 - 2020 n'a pas pu aller à son terme, la saison 2020 - 2021 a été écourtée. En effet celle-ci s'est terminée fin Octobre en raison du COVID19.

Mais il y eu tout de même du positif à retenir grâce à notre commission sportive qui a décidé de maintenir les entraînements pour les jeunes en respectant les règles sanitaires, encadrés par nos éducateurs. Ceci fût un réel succès, avec des parents heureux de voir leurs enfants prendre du plaisir. Cela a même permis de recevoir d'autres enfants des villages voisins, ce qui les a motivés à prendre une licence pour la saison 2021 - 2022.

Ce qui explique que depuis la rentrée de septembre nos effectifs ont largement augmentés avec environ 70 jeunes regroupés dans :

- 2 équipes U7,
- 2 équipes U9,
- 1 équipe U11,
- 1 équipe U13 et 1 équipe U15 (entente avec Villers),

C'est une fierté pour notre club après un travail acharné sur plusieurs années et avec en plus d'excellents résultats.

Côté adultes notre équipe d'anciens créée il y a 1 an représente 35 licenciés avec pour objectif de prendre un maximum de plaisir sur et en dehors des terrains.



Le bureau du foot

De gauche à droite : Josselin Dusser - Edouard Machizaud - Yann Perrin - David Collot - Lucas Fenzl

Nos seniors comptent toujours 2 équipes bien complètes avec l'arrivée de plus de 10 joueurs en début de saison, ce qui porte notre nombre de licenciés total à environ 170.

Manifestations de l'année :

- Samedi 26/02/2022 : Saucisson vigneron + tournoi jeunes au Stade de la Vallée
- Samedi 21/05/2022 : Challenge Corneloup / Perrin / Simon (Tournoi ancien) au Stade de la Vallée
- Samedi 25/06/2022 : Soirée du foot à la salle communale

Entraînements jeunes :

- **U7** : mardi de 17h30 à 19h15 à Saint Denis
Contact : Richard Gire : 06 75 33 80 15
- **U9** : mardi de 17h30 à 19h15 à Saint Denis
Contact : Raphaël Fontenille : 06 80 24 47 35
- **U11** : mardi de 17h30 à 19h15 et jeudi de 18h00 à 19h30 à Saint Denis
Contact : Cédric Beraud : 06 81 52 97 31
- **U13** : mardi de 17h30 à 19h15 et jeudi de 18h00 à 19h30 à Saint Denis
Contact : Corentin Niepce : 06 78 31 96 22
- **U15** : mardi de 19h00 à 20h30 à Villers et jeudi de 19h00 à 20h30 à Saint Denis
Contact : Anthony Lardet : 06 13 94 83 11



Equipe U7 avec leur entraîneurs Anthony Mainard - Richard Gire - Samir Pereira

Entraînements seniors :

Le mardi de 19h45 à 21h30

Le vendredi de 19h30 à 21h15

Contact : Gilles Panafieu : 06 22 26 02 35

Autres contacts :

- Yann Perrin (président) : 06 58 04 95 45
- Edouard Machizaud (correspondant) : 06 21 77 21 61
- Facebook : ESD Foot

E.S.D. TENNIS

Le bureau reste inchangé :

- Président : Stéphane HANNEQUIN
- Vice-président : Tony REIS
- Trésorier : Patrick BAIZET
- Trésorier adjoint : Miguel VASCO
- Secrétaire : Laure BAIZET

Horaires des entraînements :

- Mardi soir : les masculins avec Yoann
- Vendredi de 17 heures à 18 heures 30 : les masculins avec Miguel
- Samedi de 9 heures à 12 heures 30 : l'école de tennis avec Thérèse
- Dimanche de 9 heures à 10 heures 30 : les masculins
- Dimanche de 10 heures 30 à 12 heures : les féminines avec Pierre

Résumé de la saison 2020/2021 :

Cette année encore les compétitions ont été perturbées par la COVID. En effet les équipes seniors +35 (masculine et féminine) ont pu faire que 3 rencontres sur les 5 qui étaient prévues. A peine commencé le championnat individuel de la Loire a été interrompu puis annulé.

Comme les entraînements de l'école du tennis n'ont pas pu avoir lieu de la Toussaint à fin février, pour compenser tout l'été les enfants ont eu des cours.

Félicitations à Jean-Baptiste pour son beau parcours au tournoi de Pouilly sous Charlieu ce qui lui a permis de se classer 15/5 !!!!!!!!!!!

L'équipe féminine recherche des joueuses afin de pouvoir s'inscrire au championnat du mois de mai.

Pour tout renseignement n'hésitez à contacter Thérèse COMTE par mail :
thercome@hotmail.fr ou au 04/77/60/24/87.



Photo prise lors de l'assemblée générale



PRODUITS & MATÉRIELS DE NETTOYAGE

Alexandre Billet / Laurent Tremeaud

Vente aux Particuliers et Professionnels



Les Trois Moineaux
42720 VOUGY
Tél. 04 77 60 75 32
Fax 04 77 60 88 53

hed@hed42.fr



Contrôle Technique Automobile

Hervé Ray
Gérant

Roanne Contrôle Véhicules
199-201, route de Charlieu • 42300 ROANNE
Tél. 04 77 23 05 72
E-mail : noriskoroanne42@orange.fr

LE TEMPS DES LOISIRS

Bilan 2021

Année presque blanche pour l'association :

Nous comptons 41 adhérents cette fin d'année contre 51 en 2020.

10 personnes ont quitté l'association pour diverses raisons.

Il y a quand même de l'espoir concernant l'avenir de notre association puisque

2 personnes nous ont rejoints cette fin d'année :

Mmes Marie-Jo AUVOLAT et Simone FONTENILLE

Nous avons prévu de reprendre en novembre, ce fut chose faite avec la rencontre du 4 pour renouer à la tradition et fêter les anniversaires des classes en 1 et 6.

8 personnes étaient concernées cette année :

- 70 ans : Josette MONDELIN
- 75 ans : Anita MUNERET et Suzanne VILLARD
- 80 ans : François PERRIN
- 85 ans : Monique GAY, Colette LAMURE et Georges FALT
- 90 ans : Claudia DEBIESSE



Nous avons programmé notre repas de Noël au 9 décembre, moment toujours très apprécié, mais pour les raisons que vous connaissez, nous avons déclaré forfait et annulé cette manifestation qui aurait réuni 25 convives. Nous la reportons au printemps 2022 si les conditions sanitaires s'améliorent.



DELAYE

COMBUSTIBLES | BÉTON | VIDANGE | MATÉRIAUX



03 85 26 08 08

Z.I.- 71170 CHAUFFAILLES - www.bernard-delaye.com

ASSOCIATION FAMILLES RURALES



L'année 2021 n'a pas permis à l'AFR de tenir sa place dans le milieu associatif. La crise sanitaire ne l'a pas épargnée et c'est dans ces moments-là que l'on peut prendre conscience de tout ce qui a été fait par le passé !

Un peu d'histoire

L'organisme fut fondé après la guerre de 14-18 sous le nom de Ligue des Familles Nombreuses, en 1955 elle devint Association Familiale. Elle jouait un rôle principalement d'aide sociale pour répondre aux besoins matériels des familles.

Au début des années 1970 de nouveaux services et activités étaient créés dans le domaine de la santé et du sport ; des cours de secourisme, de couture, des sorties étaient organisées. L'association est aussi à l'origine d'un service de ramassage scolaire et a fortement inspiré la création d'un club du 3^{ème} âge en 1975, rebaptisé Club des Retraités en 1982, le Temps des Loisirs actuel.

La fête des Mères était rituellement organisée le jour de la fête officielle et des médailles de la Famille Française étaient offertes aux mamans ayant élevé quatre enfants ou plus.

Depuis 1975, l'association propose un repas de Noël aux retraités de la commune.

Elle est aussi à l'initiative de la création du service de portage de repas en 1991.

Aujourd'hui

Des activités ont subsisté, avec plus ou moins d'aménagements, telles que la fête des Mères, le Repas des Aînés, le portage des repas. D'autres ont été mises en place comme le tricot, certaines animations n'ont pas duré dans le temps par manque d'intérêt, scrapbooking, yoga du rire, danse orientale, sorties familiales.



Ils nous ont quittés, Valério Secco et Clothilde Philibert au repas des Aînés

Le constat est que les attentes des familles ont évolué, les activités de distractions partagées sont plus difficiles à trouver...

Vu l'incertitude de l'avenir, il ne nous est pas possible de vous proposer un calendrier de rendez-vous.

Néanmoins, l'équipe espère que la nouvelle année nous réservera des jours meilleurs pour retrouver une dynamique et pouvoir rassembler les familles autour de nouveaux projets.



Atelier scrapbooking

Du changement dans le bureau, merci à Eliane Bauland d'avoir bien voulu prendre en charge la trésorerie, remplaçant Marie-Laure Peuillon dans cette tâche.

Sachez que l'association est ouverte à tous et qu'elle serait heureuse d'accueillir de nouveaux membres avec de nouvelles idées !

- Suzanne Chaudagne (présidente) : 06 43 09 43 87
- Eliane Bauland (trésorière) : 06 76 28 48 24
- Annie Faquin (secrétaire) : 06 87 78 18 90



Dernier repas des Aînés dimanche 19 janvier 2020

DONNEURS DE SANG

Résultats des collectes 2021

- Mardi 4 mai : 85 donneurs dont 7 nouveaux
- Vendredi 2 juillet : 80 donneurs dont 1 nouveau
- Vendredi 24 septembre : 74 donneurs dont 4 nouveaux
- Mardi 7 décembre : 72 donneurs dont 4 nouveaux

En 2021 : 311 donneurs

En 2020 : 355 donneurs

On constate une baisse des donneurs sur 2021.



Il faudrait une mobilisation de nouveaux jeunes donneurs car beaucoup arrivent à la limite d'âge.

Rappel :

Pour être donneur il faut :

- Être âgé de 18 à 70 ans
- Peser plus de 50 kg
- Venir avec une carte d'identité

Très important ne jamais venir à jeun.

Collectes 2022 de 16h à 19h

- Mardi 19 avril
- Vendredi 24 juin
- Vendredi 2 septembre
- Vendredi 4 novembre

Les collectes de sang se font à la salle communale, ce lieu est plus fonctionnel et garantit les normes sanitaires.

Electricité Générale, Neuf et Rénovation
Chauffage, Ventilation, Automatisme

AUCLERC

Electricité S.a.r.l

auclercelec@live.fr

03 85 26 31 05



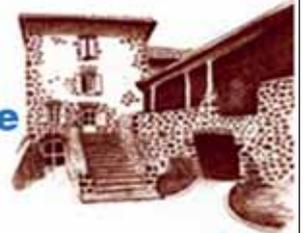
SARL
THEVENET Baptiste

Le Bourg
42750 MARS

Tél. : 06 79 70 48 74

Adresse mail : baptistethevenet@yahoo.fr

Maçonnerie - Restauration
Façades - Pierre



Le Saint Denis
RESTAURANT
CUISINE DU TERROIR

PLAT À EMPORTER - BANQUET
RUE DE LA RÉPUBLIQUE
42750 ST DENIS DE CABANNE
TEL. - 04 77 60 32 26
FERMÉ MARDI SOIR & MERCREDI

Le Saint Denis
BAR - BRASSERIE
BILLARD - TERRASSE

PLAT DU JOUR - SOIRÉE À THÈME
RUE DE LA RÉPUBLIQUE
42750 ST DENIS DE CABANNE
TEL. - 04 77 60 32 26
FERMÉ MARDI SOIR & MERCREDI

RENAULT **DACIA** **TOTAL**

GARAGE A. SAUNIER
15 Rue Doréan
42190 CHARLIEU
04 77 60 07 55
contact@saunier-seguin.com
Mécanique automobile
Carrosserie Peinture
Vente de véhicules neufs et
occasionnels
Dépannage
Station Total 24/24

EMMAÜS



Emmaüs a repris une activité normale, les ventes sur le site sont bien réparties et les clients de plus en plus nombreux participent au bon fonctionnement de l'aide à toutes personnes dans le besoin.

Par la collecte, le tri et le recyclage nous évitons le gaspillage ce qui permet aux moins fortunés d'acquérir le nécessaire grâce à des prix très modiques.

Si vous-même disposez d'un peu de temps et que les mots « **ne pas subir toujours agir** » de l'Abbé Pierre vous motivent, pourquoi ne pas rejoindre l'équipe de St Denis de Cabanne ou de Mably.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le 04 77 60 34 48.

A St Denis le dépôt est ouvert le **deuxième vendredi** et le **quatrième samedi** du mois de 14h à 16h.

Pour les heures d'ouverture du site de Mably, vous pouvez consulter le site : www.emmausroannemably.org



**ADMR
ENTRE SORNIN
ET RHODON**
301 Rue de la Gare
42750 ST Denis
De CABANNE
Tél : 04.77.60.37.56



Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'ADMR pour aider tous ceux qui souhaitent continuer à bien vivre chez eux.

Présidente : **Mme Mercier Jacqueline**
Salarié(e)s : 50 Bénévoles : 12
Contact : msstdenisdecabanne@fede42.admr.org

Web : <http://admr.org>
Fédération ADMR Montrond les Bains
04.77.36.16.99

Permanences Téléphoniques et Ouvertes au public :

Lundi : 09h00-12h00 / 13h00-16h00

Mardi : 09h00 - 12h00

Mercredi : 09h00 - 12h00

Jeudi : 09h00-12h00 / 13h00-16h00

Vendredi : 09h00-12h00 / 13h00-16h00

En dehors de ces permanences, vous serez mis en relation avec la plateforme PERSONIA

Des moments difficiles, un événement imprévu, besoin d'être soulagé, sur votre commune nous proposons les services suivants :

Accompagnement
du handicap

Services et
soins aux
séniors

Enfance et
Parentalité

Aide
aux
aidants

Téléassistance
Filien

Entretien
de la
maison



- Terrassements, aménagements extérieurs
- Réseaux : eau potable, eaux usées, pluviales, électricité etc..
- Voiries
- Assainissements individuels
- Enrochements
- Démolition



831, route de Pouilly
42190 ST NIZIER-sous-CHARLIEU

Tel. 04 77 60 30 46
contacts@chavany.fr
www.chavany.fr



SAINT-DENIS-DE-CABANNE. La mobilisation a été très forte. Répartis en cinq groupes et encadrés par les conseillers municipaux, les volontaires ont arpenté la commune.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE CHARLIEU-BELMONT

L'avenir de la friche du bourg commence à se dessiner



Un nouveau quartier va s'implanter sur cette friche industrielle. Photo Propriété/Christophe Henri MAÏL

Le conseil municipal s'est réuni, mercredi 15 décembre, pour débattre sur les derniers dossiers de l'année 2021.

CONSEIL MUNICIPAL

Le projet de la friche du bourg avance. Le dossier devrait connaître une évolution en 2022.

dirité auprès du conseil départemental pour les travaux suivants : remise en état du court de tennis pour 8127 euros, rectification de la porte de l'église pour 2788 euros, rénovation du portail du cimetière pour 3288 euros et enfin la peinture de sa porte pour 1603 euros, soit un investissement de 13747 euros au total.

complet, à savoir 1600 euros annuels, à compter janvier 2022.

Cette disposition a été votée par le conseil municipal. Les salaires des administratifs qui s'élèvent à 45 jours, trois

Des actions tournées vers l'environnement

En 2021, pour la première fois dans l'histoire de la commune, un conseil municipal des enfants (CME) a vu le jour. Installé officiellement le 23 novembre, il se compose de 10 jeunes élus (sept conseillers et trois suppléants) issus des niveaux CM1 et CM2 des deux écoles du village : Elyia Blanchod, Roxanne Bombourg, Romane Caillard, Gaspard Dechavanne, Aloïs Delangle, Louis-Augustin Delangle, Lilly Jullien, Thais Mainard, Gabrielle Plassard et Albane Valorge.

Le CME n'a pas pris longtemps avant de se mettre au travail puisqu'une première réunion s'est déroulée le 7 décembre, sous la houlette des deux conseillères responsables du projet, Béatrice Farabet et Brigitte Bajard.

À l'issue de cette séance, de nombreuses idées ont émergé, tant sur le plan associatif qu'environnemental ou intergénérationnel. Face à ce foisonnement de projets, il a été décidé de procéder à un vote pour n'en retenir que deux. Le choix s'est porté sur la préservation de l'environnement.

La première volonté est de trouver une solution pour supprimer les mégots de cigarettes dans les rues du village, qui constituent un véritable poison pour



SENSIBILISATION. Les volontaires forment leurs affiches, avec de poche d'ardoise, de bois, de carton, de papier, de tissu, de corde, de laine, de papier, de tissu, de corde, de laine, de papier, de tissu, de corde, de laine.

l'environnement. D'un accord commun, il a été décidé de concevoir des affiches destinées à interpeller et sensibiliser les adultes sur cette pollution.

Cabane à oiseaux : organiser un concours

Le second projet retenu est de fabriquer des cabanes à oiseaux, avec pour idée de base de mettre en place un concours de la plus belle cabane, ce qui permettra d'allier travaux

de construction et découverte de l'avifaune locale.

Lors de la dernière réunion qui s'est tenue mardi 18 janvier, tous les conseillers ont pu présenter les affiches qu'ils ont réalisées et qui seront mises en place chez les commerçants locaux, afin de participer à ce projet, ainsi que dans des lieux bien choisis comme la salle des sports ou bien encore le mairie. Une réflexion a aussi été engagée pour dé-

finir des lieux susceptibles d'accueillir des nidaires. Suite aux investigations menées par l'un des jeunes conseillers, un partenariat va être également engagé avec Alcom, société agréée par le ministère de la Transition écologique, en tant qu'organisme de salubrité publique dédié à la réduction des mégots sur la voie publique. D'autres projets sont déjà dans les cartons et n'attendent qu'à être mis en œuvre !

SAINT-DENIS-DE-CABANNE

Bientôt de jeunes élus municipaux

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont validé à l'unanimité le projet de création d'un conseil municipal des enfants (CME). Il s'agit d'une grande première pour la commune, née de la volonté de la nouvelle équipe municipale. « Nous n'avons pas pu lancer le projet plus tôt en raison de la crise du Covid, expliquent l'adjointe au maire, Béatrice Farabet, et la conseillère municipale, Brigitte Bajard, en charge du projet. L'ambition avec ce CME est d'aider les enfants à devenir des citoyens actifs dans notre commune. »

Plusieurs objectifs majeurs ont été définis : faire découvrir aux jeunes élus le rôle et la place d'une institution locale au service du territoire national, leur donner la parole et la chance de s'impliquer, et leur apprendre à être citoyens et responsables. « À travers ce CME, notre souhait est de transmettre aux enfants des valeurs qui nous sont chères, telles que la diversité, la rigueur, la tolérance, le respect, la solidarité. L'aspect d'équipe



NOUVEAUTÉ. Les élus, Brigitte Bajard et Béatrice Farabet, ont validé le projet de création du conseil municipal des enfants.

est bien sûr la notion d'engagement », poursuivent les deux élus.

En amont de la validation du projet par le conseil municipal, un travail préparatoire a été réalisé, en concertation avec les disciplines respectives des deux écoles de la commune, publique et privée.

Ce futur conseil municipal sera composé de sept élus, deux de chaque niveau de classe et deux élus suppléants. Les jeunes élus seront élus pour une durée de deux ans.

L'élection aura lieu jeudi 21 octobre

En tout, le CME comprendra 19 conseillers, avec une parité de genre et au prorata du nombre d'élèves dans chaque établissement, soit huit conseillers élus pour l'école publique et deux pour

CME : les jeunes élus officiellement installés

Le 21 octobre dernier a eu lieu en mairie l'élection du tout premier conseil municipal des enfants (CME) de l'histoire de la commune. Ce jour-là, sept conseillers et trois suppléants, issus de classes de CM1 et CM2, ont été élus pour un mandat de deux ans : Elyia Blanchod, Roxanne Bombourg, Romane Caillard, Gaspard Dechavanne, Aloïs Delangle, Louis-Augustin Delangle, Lilly Jullien, Thais Mainard, Gabrielle Plassard et Albane Valorge. Ces derniers ont été officiellement installés mardi 23 novembre, lors d'une petite cérémonie qui s'est déroulée en préambule du conseil municipal.

« C'est une grande première et c'est une excel-



RÉCEPTION. Le maire, René Valorge, son adjointe, Béatrice Farabet, et la conseillère municipale, Brigitte Bajard, fièrent d'accueillir les jeunes élus.

lente nouvelle pour la commune, vous pouvez être fiers de porter cette responsabilité et de vous engager au service de vos concitoyens et pour défendre l'intérêt général, a dé-

claré le maire, René Valorge. Nous comptons sur vous pour imaginer le village de demain, et aussi nous bousculer, nous les grands, en apportant des idées nouvelles. »

Émus, les jeunes élus se sont ensuite chacun vu remettre leur écharpe tricolore ainsi que des pochettes individuelles de travail. Ils ont également reçu le livre *Il était une fois Saint-Denis-de-Cabanne*.

L'ensemble du conseil municipal remercie les annonceurs qui ont permis la création de ce bulletin.